

Technicien productions agricoles et services associés (CCTAR)

RNCP4401 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	210s
Code(s) ROME	A1416, A1414
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/03/2011

Certificateur(s)

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)

<http://www.mfr.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien productions agricoles et services associés exerce des activités variées, regroupées en 7 grandes fonctions : - technique : conduite du système de production

- gestion : gestion économique, financière et de la fiscalité de l'entreprise : assurer le financement de l'entreprise, raisonner et planifier les investissements, réaliser un budget prévisionnel, prendre en compte les incidences de la fiscalité,
- transformation des produits : maîtrise des process, organisation de la transformation, ...
- achat et commercialisation de biens ou de services associés à la production : négociation, relation avec les fournisseurs et les clients... définition d'une stratégie commerciale d'achat ou de vente, définition et mise en place d'un système de commercialisation de biens et de services, mise en place et conduite en cohérence avec les autres activités d'une activité de prestations de services associés à la production,
- administrative : gestion de l'ensemble des dossiers administratifs de l'entreprise, assure la mise en œuvre des tâches administratives, seul ou avec des partenaires,
- ressources humaines : animation d'équipe gestion des compétences, délégation...
- participation à la vie professionnelle et sociale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du titre possède les capacités suivantes : - capacité à choisir un système de production respectueux de l'environnement et adapté, des équipements,

- capacité à mettre en œuvre les itinéraires techniques, à adapter le système de production, à concevoir une stratégie de fonctionnement
- maîtrise des techniques de diagnostic économique et financier,
- maîtrise des techniques de mise en œuvre et de conduite d'un système de transformation, et de production
- maîtrise des principes de gestion économique, financière et de la fiscalité de l'entreprise
- maîtrise des process de transformation des produits ...
- connaissance et maîtrise des techniques de définition et de mise en œuvre d'une stratégie commerciale, d'un système de commercialisation de biens et de services
- maîtrise des techniques d'animation d'équipe, de gestion des compétences...

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture, avec toute sa diversité et activités connexes de l'amont et de l'aval de l'entreprise agricole.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chef d'entreprise agricole (Exploitant individuel ou en société, Conjoint-collaborateur) - Salariés de l'agriculture (Second du chef d'exploitation, Régisseur)
- Responsable de production (chef de culture, responsable de vignoble...)
- Responsable d'atelier de production (vacher, porcher...)
- Ouvrier hautement qualifié
- Technicien de l'amont ou de l'aval de l'entreprise agricole.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification Technicien productions agricoles et services associés (CCTAR) confère la capacité professionnelle agricole (arrêté du Ministère de l'Agriculture du 14 Février 1994).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 773 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	109 981
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	81 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A1X40 — Maraîchers et horticulteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

50% au moins de professionnels (chefs d'entreprise, techniciens). L'autre partie est composée de formateurs, à l'exclusion de ceux ayant contribué à la formation.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2011

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1436

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP12815

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4401/>